

Décision

Générale

colonial

Décision n° 118-140-1908 Congé.

n° 118-140-1908

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 juin 1908

Numéro JO

n° 140 du 01/07/1908

Date du numéro

1 juillet 1908

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de dix mois à passer en France. est accorde à M. Jore, juge-président du tribunal d'appel de Djibouti. Ce magistrat prendra passage sur le paquebot des Messageries Maritimes attendu à Djibouti le 4 juillet 1908.